

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : MMES. MM., HENRY, GUILLOT, FOURNIER, NABETH, CAILLOCE, GAUCHERAND, JUST, RENFER, MOREL, MERMET-GUYENNET.

Absents : Mme ACHARD, pouvoir à Mme GUILLOT
Mme CODINA DE UNDABEYIA, pouvoir à M. HENRY
Mme RIVIERE CLODIC, pouvoir à M. GRISON
M. Mme, BABIC, BRANDON, DREVON

Secrétaire de séance : M. FOURNIER

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Informations

Etat d'avancement des travaux « chemin du Vicard, chemin des Sables ».

Mme GUILLOT annonce que les travaux sont terminés. Elle a procédé à la pré-réception du chantier accompagnée de M. le Maire. Quelques réserves mineures subsistent, l'entreprise fera les modifications nécessaires. Une prochaine réunion se tiendra pour la réception définitive.

CR de l'assemblée générale du S.I.E.A et déploiement de la fibre optique sur la commune.

Mme GUILLOT indique que le compte rendu est disponible en mairie. Elle en présente les principaux points au Conseil :

- Débat d'orientation budgétaire.
- Rapport synthétique sur le mode de gestion du SP de distribution d'une commune.
- Rapport sur la possibilité d'obtenir des subventions pour changer l'éclairage ancien par des LEDs.
- La compétence signalisation et feux tricolores sera peut être reprise par le syndicat.
- SIG (Système d'information géographique) : le syndicat représente les réseaux par couche. Il est en train d'améliorer la précision du système.

Concernant la fibre : une convention financière a été passée avec le département pour son déploiement.

M. le Maire fait un point sur le développement de la fibre. Il rappelle qu'il s'agit d'un déploiement totalement public. Fin 2019 la commune de Massieux sera entièrement fibrée. L'ensemble du département le sera fin 2021. Il insiste sur le fait que le déploiement par la force publique est

particulièrement efficace. En effet, en France, seul le département de l'Oise dispose d'un niveau de déploiement équivalent.

COMMISSION DE L'URBANISME

Informations

STEP de Massieux (station d'épuration).

M. HENRY rappelle que le permis avait été attaqué par les voisins de la STEP. Le juge a annulé le permis de construire car la station est en zone inondable et que la hauteur du bâtiment est supérieure à ce qu'autorisait le POS (ancien document d'urbanisme en vigueur à l'époque du dépôt du permis). L'attaquant a été indemnisé.

M. le Maire met en exergue les injonctions contradictoires des services de l'État et ceux de la justice.

Point sur les dossiers en cours :

- Lotissement « Bords de Saône » / du champ Bolas : qui permettra de faire la jonction entre le rond-point de l'autoroute et le bord de Saône. Pour ce faire il est nécessaire de faire l'acquisition du terrain.
- Lotissement du 19 chemin des combes : le permis de construire a été attaqué au tribunal. La commune attend le verdict. M. Henry explique que bien que la Mairie ne soit pas le maître d'ouvrage, les recours se font contre elle car c'est la commune qui a délivré le permis. Ce projet comporte principalement des logements en location.
- Construction route de Reyrieux : elle sera réalisée par Ain Habitat qui sera à la fois constructeur et exploitant. Ce double statut aide à garantir la qualité du futur bâtiment. La livraison est prévue pour 2021.

COMMISSION DES FINANCES

Informations

Vote du compte administratif.

M. le Maire présente le compte administratif 2018, il explique les différents chapitres et précise notamment que la commune a sensiblement moins dépensé que prévu (10% de dépenses en moins). Du côté des recettes, la commune a perçu 12% de recettes en plus. Ces écarts sont expliqués par la prudence lors de l'élaboration du budget et la vigilance lors de son exécution.

Après en avoir délibéré, le CA est adopté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion.

M. le Maire présente le compte de gestion dressé par le comptable. Ce dernier est identique au compte administratif dressé par l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Vote de l'affectation des résultats.

M. le Maire détail les calculs du tableau de fin d'exercice et explique ses liens avec le compte administratif et le budget primitif. L'affectation du résultat est présentée.

Après en avoir délibéré, l'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

Vote des taux des impôts locaux :

M. le Maire présente l'état 1259 qui permet à la commune d'estimer le produit des impôts locaux en fonction de l'évolution des bases et des taux. Il explique notamment comment le système de revalorisation des bases impacte le montant des taxes d'habitation et foncières.

Cette année encore il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Vote du budget primitif 2019.

M. le Maire présente le budget primitif en suivant la trame de la note de présentation : obligations réglementaires, objectifs, grands chapitres et principaux projets de la commune.

La dette de la commune est également présentée, elle est mise en lien avec la capacité de désendettement. Il est précisé que Massieux est loin du seuil de surendettement fixé à 12 ans par l'État (3.37 ans).

Enfin, l'accent est mis sur le fait que les sommes disponibles pour l'investissement sont particulièrement restreintes cette année et que le BP 2019 retranscrit la volonté de la commune de parer au plus urgent et au plus important.

Après en avoir délibéré, le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

Informations diverses sur taxe d'électricité

Il est rappelé que la commune perçoit la taxe sur l'électricité de la part des différents fournisseurs.

Délibérations

Pour modification du tableau des emplois

M. le Maire présente au conseil une modification du tableau des emplois afin de prendre en compte les changements organisationnels récents :

- Emploi d'une société pour le ménage de certains locaux.
- Modification de l'intitulé de certains postes.

Après en avoir délibéré, la modification du tableau est approuvée à l'unanimité.

Pour la modification du RIFSEEP.

Le fonctionnement du régime indemnitaire des fonctionnaires est expliqué au Conseil. Il est indiqué que ce dernier est composé de deux primes :

- L'IFSE : qui prend en compte la catégorie du fonctionnaire, ses missions, son niveau de responsabilité, ...
- Le CIA : qui correspondant à 10% de l'IFSE et qui vient récompenser « la façon de de servir ».

M. le Maire indique qu'il s'agit d'une prime qui vient partiellement imiter la « prime au mérite » présente dans le secteur privé.

Le CIA est optionnel et n'était pas versé jusqu'ici. Il est proposé de modifier les montants des primes et la délibération afin de permettre son versement.

COMMISSION SCOLAIRE ET SOCIALE

Informations

Conseil d'école du 11/03/19

M. le Maire annonce que le dernier Conseil d'École s'est bien passé. Il souligne les bonnes relations entre les différentes parties et rappelle que la commune fait régulièrement ce qui est dans ses moyens pour aider.

Mise en place du mur d'escalade de la CCDSV

Le mur d'escalade a été installé dans la cour de l'école. Il y sera présent jusqu'à la fin de l'année. Ce dernier permet aux enfants de bénéficier d'une activité sportive et de s'amuser en toute sécurité grâce à la surveillance d'adultes volontaires ayant suivi une formation comme M. FOURNIER.

Logement insalubre

M. le Maire rappelle qu'il y avait un logement insalubre sur la commune. Le propriétaire est passé au tribunal et a l'obligation de remettre en état le logement avant de louer. L'affaire suit son cours.

COMMISSION DES BATIMENTS

Informations

Travaux « Ex local Pompiers »

M. FOURNIER indique que la première réunion de chantier a eu lieu la semaine dernière. Les travaux débuteront à partir du 8 avril, soit une semaine avant la date prévue dans le planning. Ils devraient durer jusqu'en décembre 2019.

Les entreprises ont fait une bonne première impression lors de la visite de chantier initiale. M. Fournier formule le vœu qu'ils soient effectivement « performants ».

Travaux Bibliothèque.

Les travaux sont achevés et les conseillers sont invités à aller la visiter. Les bénévoles sont ravis des changements.

Entretien des tennis

Les cours de tennis vont être entretenus par une entreprise spécialisée. En prévision, les services techniques sont intervenus longuement au karcher afin de nettoyer les cours.

Mise en sécurité des bâtiments

Le matériel installé par la société ne convenait pas. Un changement a eu lieu à la mairie en guise de test. Celui-ci semble convenir.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION ET DES ASSOCIATIONS

Informations

Articles pour future la lettre aux Masserots, en priorité réservée aux finances.

M. le Maire prend la parole pour le compte de Mme ACHARD et rappelle que la prochaine lettre aux Masserots sera en grande partie réservée aux finances. M. le Maire précise que les commissions peuvent toujours faire passer un article si des informations importantes sont à transmettre.

Mise en place d'une future « Arche ou Potence » réservée à la communication des associations.

En prenant l'exemple de celle installée par la ville de Trévoux, M. le Maire indique qu'une nouvelle arche sera mise en place. Elle permettra aux associations de communiquer plus efficacement sur leurs événements. Pour la réalisation de cette arche, des anciens candélabres ont été achetés, il faudra ensuite les mettre en forme.